

Image not found or type unknown



Documents administratifs a transmettre au maître d'ouvrage

Par **misiakfr**, le **06/09/2012 à 12:02**

Bonjour,
Je suis un artisan et je un maison en cours de rénovation ,mon client (un particulier) commence à me demander tel ou tel papier qui rentre dans le cadre de la vie privée de l'entreprise.
Quels sont les documents administratifs que je doit obligatoirement transmettre au mon client-maître d'ouvrager
Merci par avance

Par **chaber**, le **06/09/2012 à 14:02**

bonjour
votre client a-t-il accepté le devis?
Si oui, il ne peut que vous demander une attestation d'assurance décennale. Aucun autre document n'est à lui fournir